

Image not found or type unknown



## Mes enfants reconnus français

Par **Maman85**, le **12/02/2019** à **16:30**

Bonjour,

Je fais une demande de regroupement familial pour mes enfants j ai eu une réponse positive mais la demande de visa a été refusé car ils sont déjà français. En effet ils ont une reconnaissance de paternité par leur père français qui est décédé depuis. Je n'ai pas d'acte de naissance ni CNF pour eux. Comment les faire venir?

Merci d'avance